

## POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A NOUVILLE



**Seuil d'information et de recommandation**

Communiqué du: **29/10/2012 8h**

Observations: **Samedi 27 octobre 2012**  
**Terminé**

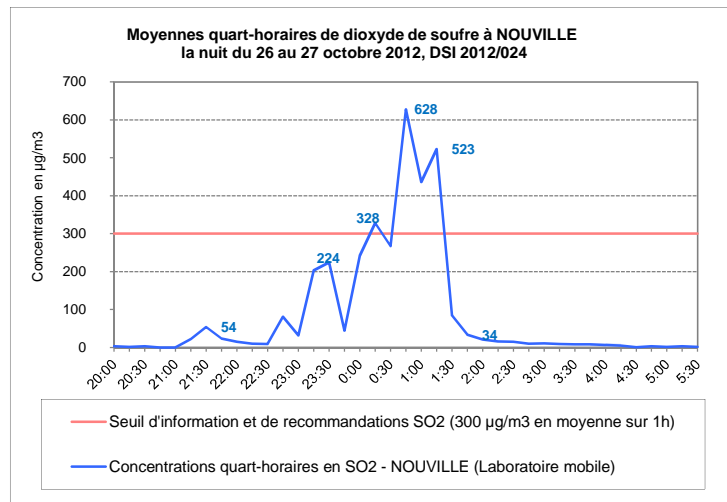
### Dépassement du seuil d'information et de recommandation : Alerte orange

Dans le secteur de Nouville, le laboratoire mobile, actuellement situé sur le site de l'UNC, a mesuré dans la nuit du 26 au 27 octobre de fortes concentrations en dioxyde de soufre, polluant d'origine industrielle.

Le seuil d'information à destination des personnes sensibles, (fixé à 300 microgrammes de SO<sub>2</sub> par m<sup>3</sup> d'air en moyenne sur une heure – [µg/m<sup>3</sup>]), a été dépassé à 0h45 avec une valeur de 366 µg/m<sup>3</sup> (moyenne horaire glissante sur 15min, de 23h45 à 00h45).

Les concentrations mesurées à partir de 1h30 sont revenues à des valeurs faibles. Le dépassement s'est terminé à 1h45, avec une valeur horaire de 269 µg/m<sup>3</sup>.

Zones concernées	NOUVILLE
Polluant	dioxyde de soufre (SO <sub>2</sub> )
Valeur horaire (concentration) - heure d'apparition du dépassement	366 µg/m <sup>3</sup> en moyenne de 23h45 à 0h45
Valeur horaire (concentration) - heure de disparition du dépassement	269 µg/m <sup>3</sup> en moyenne de 00h45 à 1h45
Nb de dépassement(s) réglementaire(s) (sur 1 h)	1
Maximum horaire (concentration - heure)	464 µg/m <sup>3</sup> en moyenne de 0h15 à 1h15
Moyenne journalière	15 µg/m <sup>3</sup> le 26/10 35 µg/m <sup>3</sup> le 27/10



### Conditions météorologiques et circonstances

D'après les données de Météo France, des vents moyens à forts de 7 à 18 kt et de secteurs Est-Nord/Est à Nord-Est ont été observés entre 22h00 et 1h00.

Ces directions de vents correspondent à une dispersion préférentielle du panache industriel de Doniambo (centrale thermique - SLN) vers le secteur de Nouville.

Pour mémoire, le **seuil d'information et recommandation** pour le SO<sub>2</sub> est de 300 µg/m<sup>3</sup> en moyenne horaire.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

### Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

*Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.*

*Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.*

*Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.*

### Le SO<sub>2</sub> en bref:

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

A Nouméa, le dioxyde de soufre est essentiellement d'origine industrielle (centrale thermique de Doniambo). Il se retrouve dans l'air après la combustion du fioul lourd contenant du soufre.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: [www.scalair.nc](http://www.scalair.nc)

Les données communiquées par Scal-Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure